

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!

Voulez-vous des résultats commerciaux rapides et satisfaisants? Voulez-vous toucher chaque jour le plus grand nombre de clients? Annoncez dans les journaux.

BUREAUX
 ROUBAIX. — 69-71, Grande-Rue. Tél. 327.52, 327.53 et 327.54.
 TOURCOING. — 22, rue Carnot. Tél. 27.
 LILLE. — 3, rue Faidherbe. Tél. 539.51.
 PARIS. — 28, boulevard Poissonnière. Tél. Province 77.84.
 MOUSCRON. — 105, rue de la Station. Tél. 5.64.

ANCIENS DIRECTEURS
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Madame Alfred Reboux

BILLET PARISIEN

MOSCOU DÉMASQUÉ

PARIS, 26 NOVEMBRE. — M. Camille Chautemps a été fertile en coups de théâtre. Alors que l'on envisageait, jeudi soir, la possibilité de l'effritement de la majorité, voire de la chute du cabinet, c'est un vote d'unanimité qui a sanctionné la discussion. Les communistes eux-mêmes, malgré les menaces qu'ils avaient proférées, et leur abstention massive devant la commission des finances, ont, en séance publique, voté le projet gouvernemental.

Comment la situation qui semblait presque sans issue a-t-elle pu se redresser si complètement?

La clé de cette énigme réside dans les propos tenus par M. Camille Chautemps devant le groupe radical-socialiste et le groupe français du Komintern se livrant à une manœuvre politique dont le sort des fonctionnaires n'était que le prétexte. Il a suffi que le président du conseil dénonçât cette manœuvre pour la faire échouer.

M. Camille Chautemps a donc révoqué un groupe radical que le beau zèle des communistes pour les fonctionnaires, avait en réalité pour but de faire obstacle au voyage à Londres du chef du gouvernement et du ministre des affaires étrangères. Ce voyage inquiète le Komintern qui s'efforce, en toute occasion, à envahir les rapports de la France et de l'Allemagne. Il redoute que les pourparlers qui sont engagés n'amènent précisément à une certaine détente entre ces deux pays en, tout cas, ne diminue l'influence de Moscou sur la politique étrangère de la France.

Démâsqués, les hommes du Komintern ont déclaré par la bouche de M. Jacques Dulcos, qu'ils voulaient le projet du gouvernement. Pour sauver la face, ils ont allégué qu'ils s'y ralliaient afin de ne pas briser le Front populaire à une heure où il convenait de sauver la République, en rejettant le complot du C.S.A.R.

Mais, c'est bel et bien le complot de Moscou qui a été déjoué par le vote de la Chambre.

RENÉ ROUSSEAU.

LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES

En séance de nuit, par 521 voix contre 4 la Chambre a voté le projet du gouvernement

LES COMMUNISTES S'ÉTAIENT FINALEMENT RALLIÉS AU POINT DE VUE MINISTÉRIEL

« Notre devoir, avait déclaré M. Chautemps, est de concilier la plus large justice envers les employés de l'Etat, avec la nécessité d'équilibrer le budget. »



M. CHAUTEMPS

On sait que les entrevues qui étaient multiples pendant toute la journée de jeudi entre la délégation des gauches et le cabinet de M. Camille Chautemps, se terminèrent avec le gouvernement, n'ayant guère réussi à diminuer la tension.

Si bien qu'en fin de journée, la position du gouvernement, devant les revendications des fonctionnaires en ce qui concernait leurs indemnités de cherté de vie, paraissait assez critique.

D'autant que le malaise était accru par le fait que les communistes soutenaient à fond les revendications du cartel.

Cependant, à la séance de nuit de la Chambre, après de nouvelles tractations de courtoisie ou de commission, se termina par un vote massif de confiance.

En effet, le groupe communiste se décida finalement à apporter ses voix au gouvernement, ne voulant pas prendre la responsabilité de rompre le Front populaire.

Le projet de loi tendant à accorder des indemnités de cherté de vie aux fonctionnaires, et à proroger l'indemnité adoptée par 231 voix contre 4, après une séance de nuit qui, commencée à 23 h. 30, ne s'acheva qu'à vendredi, à 3 heures du matin.

Nous revenons ci-après le compte rendu de la séance au point où nous l'avons laissé, à 2 h., vendredi matin.

Les traitements des fonctionnaires seront augmentés de 1.400 à 1.450 francs; ceux des auxiliaires, de 1.050 à 1.080 et les pensions des retraités de 720 francs.

« L'article 2 stipule que les crédits seront répartis entre les ministères et services et les budgets annexes par décret rendu sur la proposition du ministre des Finances. »

M. Tixier-Vignancour (rép. de gauche), soutient un amendement tendant à ce que les retraites aient une indemnité de vie chère égale à celle des fonctionnaires.

M. Chautemps demande aux auteurs d'amendements de ne pas insister. Il y aurait, dit-il, contradiction à voter le crédit global puis à vouloir le répartir. Je vous demande de voter ce projet comme il l'est tout à l'heure le rapporteur général: « en globo ».

M. Mallarmé (Gauche démocratique), soutient un amendement en faveur des chefs de familles nombreuses.

M. Chautemps déclare qu'il prend volontiers l'engagement de demander à la Chambre de discuter au plus tôt le projet sur les classes de compensation, mais demande à M. Mallarmé de retirer son amendement qui arriverait à priver 220 millions sur le crédit global que le gouvernement doit répartir.

Le président du Conseil déclare qu'en tout cas on peut compter sur lui pour les secours en faveur des familles nombreuses.

M. Mallarmé retire son amendement, mais M. Marin (Union républicaine), le reprend et l'amendement est repoussé par 388 voix contre 231.

M. Desbons (Gauche démocratique), soutient un amendement tendant à dissocier l'article 2 pour réserver dans le projet des avantages aux pensionnés de guerre selon leur degré d'invalidité.

Mais il cède à l'appel de M. Chautemps et retire son amendement.

M. Lucas (Union républicaine), reprend cet amendement et il est soutenu par M. Jeune.

Le président du Conseil demande aux deux députés et à la Chambre de ne pas compliquer la tâche du ministre des Finances.

L'amendement est repoussé par 330 voix contre 230.

L'article 2 est adopté par 426 voix contre 130.

Des articles additionnels de MM. Schuman et Rose sont déposés et l'on en vient aux explications de votes sur l'ensemble du projet.



M. JACQUES DULCOS

L'intervention de M. Chautemps

Le président du Conseil se félicite de l'atmosphère cordiale dans laquelle s'est déroulé le débat.

Le gouvernement, dit-il, ne s'est pas fait prier pour remplir son devoir envers les fonctionnaires. Ceux-ci ont présenté des revendications plus larges, mais les fonctionnaires, eux-mêmes, ont compris, vu la situation, qu'il était impossible de consentir sans déséquilibrer le budget, une dépense de 2.200 millions pour les fonctionnaires, les pensions, les retraités, 1.229 millions pour les cheminots; 830 millions pour le personnel de la ville de Paris.

Il n'a nullement été question de l'échelle mobile, qui aurait d'ailleurs pu jouer contre les revendications des fonctionnaires en raison de la baisse du prix de la vie en 1936. Les fonctionnaires ont vu les traitements de début passer de 10.143 à 14.000 francs et de 8.378 à 11.400 francs. Ils vont recevoir une indemnité fixe de 100 francs avec augmentation de 10% de l'indemnité de résidence, c'est-à-dire 1.450 fr. dans les grandes villes. Ce sont des résultats substantiels.

Pour les auxiliaires, nous n'avons pu nous engager, mais ils bénéficieront d'une indemnité de 1.050 à 1.080 francs.

Pour les retraités, 720 francs par an.

Enfin, je suis heureux de déclarer à M. Desbons que la Caisse des pensions participera à la répartition du crédit global pour les anciens combattants, comme il l'a demandé.

(Lire la suite page 2.)

Trente ans de règne et quatre-vingts ans d'âge...



PH. NYT. — C'est le double jubilé que fête le prochainement GUSTAVE V DE SUÈDE.

Aujourd'hui, Conseil des ministres

Paris, 26 novembre. — Au cours du conseil des ministres qui se tiendra samedi matin, à l'Élysée, M. Albert Sarraut poursuivra l'exposé qu'il avait entrepris mardi dernier et proposera une série de mesures destinées à améliorer l'état économique et politique des deux protectorats et des départements de l'Afrique du Nord.

Il est vraisemblable que l'intervention du ministre d'Etat occupera la majeure partie de la séance.

Toutefois, les membres du gouvernement, avant le départ de M. Camille Chautemps et de M. Yvon Delbos pour Londres, tiendront à étudier les divers problèmes de politique extérieure qui sont susceptibles d'être débattus entre les représentants de la Grande-Bretagne et ceux de la France.

De son côté, M. Marx Dormoy sera appelé à fournir des précisions sur l'état actuel de l'affaire du C.S.A.R.

LE DOCTEUR SCHACHT abandonne le portefeuille de ministre de l'économie du Reich

Berlin, 26 novembre. — Le docteur Schacht a été remplacé par M. Funk comme ministre de l'Économie du Reich. Il reste président de la Reichsbank et ministre sans portefeuille.

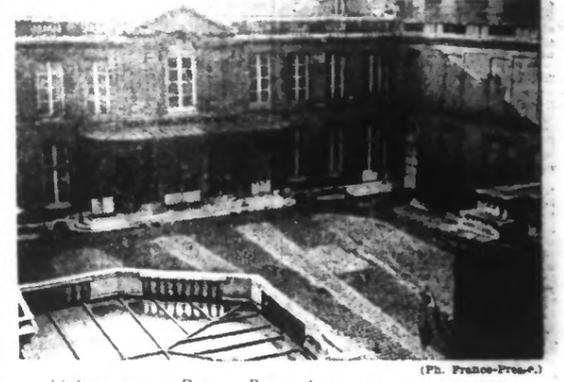
Les commissaires étrangers à l'Exposition font don de 250.000 francs aux pauvres de Paris

Paris, 26 novembre. — Sur l'initiative du baron Vaxelaire, commissaire général du gouvernement belge, une somme de deux cent cinquante mille francs a été soustraite par l'ensemble des commissaires généraux étrangers au profit des pauvres de Paris et remise au président du Conseil municipal par le général Piccio, commissaire général du gouvernement italien.

Les membres du C.S.A.R. seront-ils jugés en Haute-Cour?

Leurs avocats demandent, en effet, qu'ils soient inculpés, suivant les termes du communiqué de M. Dormoy, « de complot contre la sûreté de l'Etat » et non pas d'« association de malfaiteurs »

Le duc Pozzo di Borgo a été arrêté



PH. FRANCOIS-FRANCOIS. — L'HOTEL DU PRINCE POZZO DI BORGO, OÙ A EU LIEU UNE PERQUISITION.

Paris, 26 novembre. — Une perquisition a été effectuée vendredi matin au domicile du duc Pozzo di Borgo, 51, rue de l'Université.

À la suite de cette opération le duc Pozzo di Borgo a été invité à se rendre à la Sûreté nationale. Il refuse, en présence de son défenseur, et ne consent à accompagner les inspecteurs que lorsque ceux-ci, assez perplexes, eurent fait rédiger un mandat d'amener.

À 13 h. 45 il fut donc conduit au Palais de justice, ayant à ses côtés M^s Castille et Vallat. Il se vit alors notifier par le juge d'instruction, M. Betteille, les charges relevées contre lui.

M. Pozzo di Borgo fit immédiatement les déclarations suivantes sur les faits qui lui sont reprochés :

« Je ne comprends pas l'accusation que l'on porte contre moi. Les seules relations que j'ai eues avec les personnes inculpées consistent en ceci :

« En 1936, le général Ducegneur, sous les ordres de qui j'avais servi, m'avait demandé d'être le vice-président de l'Union des comités d'auto-défense. J'ai tout d'abord refusé, mais sur son instance, j'ai fini par accepter. J'ai donc eu le titre de vice-président,

LETTRE DE BRUXELLES

LA CAMPAGNE COMMUNISTE S'ACCENTUE

BRUXELLES, 26 NOVEMBRE 1937.

La campagne communiste prend une nouvelle extension.

A Charleroi, vient de se tenir un Congrès où trois moyens principaux de propagande ont été envisagés et préconisés. Le premier est le boycottage des organisations socialistes. On se rappelle que les communistes, impuissants à faire leurs syndicats, avaient décidé leur liquidation et imposé à leurs adhérents de s'affilier aux syndicats chrétiens et socialistes pour les boycotter. De côté des organisations chrétiennes, l'échec de cette tentative peu résistante a été noté. Les communistes candidats ont été démasqués. Les socialistes assent, eux aussi, décidé de barrer la route aux voyageurs et les efforts de ces derniers n'ont pas obtenu jusqu'ici les résultats qu'ils espéraient. Chez les communistes, la foudre et malheur technique imputée n'a pas séduit la généralité des membres. Les Jeunes notamment ont réagi et protesté contre le rôle qu'on voulait leur faire jouer. Cependant la réaction ne fut pas unanime, et dans l'arrondissement de Charleroi, les deux tiers des syndicats communistes se rattachent à s'insérer dans les organisations socialistes, s'il faut en croire un meneur communiste.

D'autre part, le Congrès de Charleroi a maintenu la décision du boycottage et pour en encourager l'application un des orateurs a déclaré : « Seul, un travail intelligent et sérieux des syndicats socialistes peut amener l'unité entre socialistes et communistes. Pour réaliser la fusion de deux parts en un seul, qui serait, en définitive, dirigé par les communistes, je n'hésiterais pas, si c'était nécessaire, à déclarer que je renie le parti communiste ».

Le Congrès de Charleroi a décidé en outre d'intensifier et la guerre aux socialistes, « l'envoi de polonaises en Espagne », « la propagande par la presse » et « la conquête du personnel des chemins de fer ».

Un vote fut aussi adopté en faveur de l'intensification de l'action parmi les femmes. Des posters révoltants vont être organisés dans les coopératives et les caux communistes. On fit état de ce propos d'une éphémère établissement qu'à Bruxelles, les groupes féminins ont gagné plus de 400 nouvelles adhésions en trois mois.

Enfin, comme le boycottage des syndicats socialistes était le principal but du Congrès de Charleroi, on décida que de nouveaux groupes seraient constitués, avec des effectifs peu élevés, pour développer fructueusement cette campagne, malgré la résistance de certains jeunes communistes et qui répugnent une telle propagande.

UN PRIVILÈGE...



PH. NYT. — De magnifique plateau de Saint-André-de-Culaz (Gironde) vient d'être classé par le ministre des Beaux-Arts, comme monument historique.

Les amendements, dont l'un en faveur des familles nombreuses, sont repoussés à la demande du gouvernement

Dans la discussion des articles M. Pignatelli (Indep.) a lu parole sur l'article 1^{er} l'attribution d'un supplément temporaire aux ressortissants de la Caisse des pensions de guerre et aux titulaires de pensions d'invalidité, attribution d'une allocation exceptionnelle temporaire et de cherté de vie aux personnes civiles et militaires en activité ou en retraite des administrations de l'Etat.

Il constate que le Front populaire a diminué le pouvoir d'achat au lieu de l'augmenter comme il l'avait promis. Et cela vaut pour les fonctionnaires.

À la suite d'une intervention de M. Bonnevay, le ministre des Finances dé-

Les explications de vote

M. Serol (soc.) rappelle les différences entre les revendications des fonctionnaires et le projet du gouvernement. Il demande au président du Conseil de donner certaines assurances concernant la répartition des crédits pour les fonctionnaires et ouvriers de l'Etat et pour les anciens combattants.

Et la parole est à M. Elbel, président du groupe radical-socialiste, qui déclare que ses amis et lui voteront avec joie le projet.

M. Jacques Dulcos note que le parti communiste eût souhaité qu'il n'y eût pas

Le Congrès du Parti démocrate populaire s'est ouvert hier à Toulouse

Il a voté une motion pour la défense des intérêts de la famille

TOULOUSE, 26 NOVEMBRE. — Il ne fallait pas s'attendre vendredi à une grande journée. Ce n'est qu'aujourd'hui samedi, que seront présents, par les notabilités du parti démocrate populaire, les rapporteurs sur la politique intérieure, la politique financière, la politique extérieure et aussi sur le rôle et l'action du parti.

Ensuite, le congrès discutera la déclaration sur la politique générale.

Est-ce à dire que l'on n'a pas fait déjà d'utile travail?

Au contraire. Politique de la famille, tel était le sujet des débats. Notre confrère, M. L.-A. Pagès, à l'aide de quelques chiffres puisés dans des statistiques officielles, a éclairé ses auditeurs sur le problème angoissant de la dénatalité. En 1936-1936, a-t-il déclaré, la population italienne s'est accrue de 775.000 âmes, la population allemande de 951.000 âmes. Pendant la même période, l'excédent des décès a stérilisé en France le nombre de 80.000.

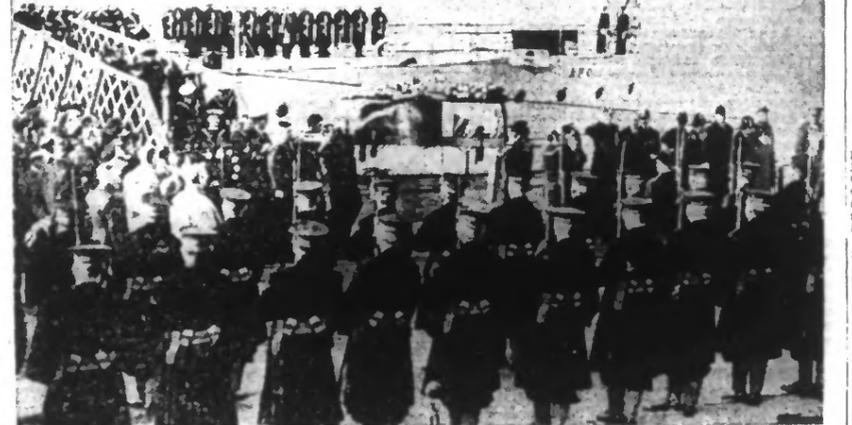
À une pareille cadence, la population de notre pays, dans 50 ans, sera inférieure à trente millions.

Ces chiffres, qui produisirent une grosse impression, vinrent renforcer les arguments en faveur de la nécessité pour l'Etat, d'adopter une politique de la famille.

En ce qui concerne les solutions proposées par les commissions spécialisées du P.D.P., commission ouvrière, commission du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, commission rurale, aux problèmes soumis à leur examen, on ne saurait assez apprécier leur réalisme.

Plusieurs orateurs et notamment MM. Pagès et Tremblin, député du Finistère, soutinrent des idées hardies et généreuses et la journée se termina par une motion qui préconise: en matière de législation civile, différents aménagements tendant à régler la situation de la femme au foyer et l'éducation des enfants; à empêcher l'abus du divorce; en matière fiscale, les dégrèvements pour les impôts payés par les familles nombreuses; l'extension du système des allocations familiales; l'institution de primes à la natalité; enfin, et surtout, la représentation permanente des intérêts familiaux dans l'Etat par la création d'un conseil supérieur de la famille, à la composition duquel les pères de famille devraient pourvoir, grâce au vote familial.

LE CORPS DE L'ANCIEN PREMIER BRITANNIQUE...



PH. FRANCOIS-FRANCOIS. — Ramsay Macdonald, mort à bord d'un paquebot, est rentré hier en Grande-Bretagne. Les funérailles ont eu lieu vendredi, à midi, en la cathédrale de Westminster.